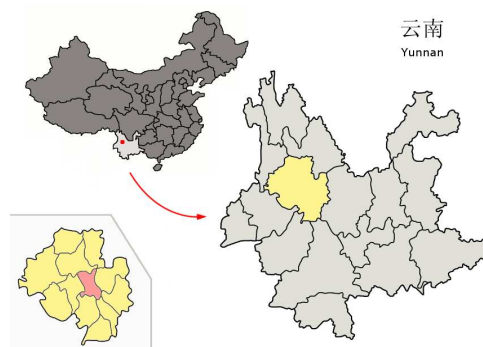


Fiche projet Chine Ferme éolienne à Dali (Yunnan) (CCN3016)

Montant :	30.000.000 €
Nature du financement :	prêt
Date octroi :	7 novembre 2007
Etat d'avancement :	en cours d'exécution

Contexte du projet : L'électricité d'origine éolienne et l'hydroélectricité sont considérées comme les deux principales formes d'énergies propres sur lesquelles la Chine va s'appuyer pour développer la part des énergies renouvelables dans la production nationale, qui devrait atteindre 15 % d'ici 2020.

Une production d'envergure d'électricité éolienne constitue ainsi l'un des choix stratégiques retenus afin de répondre à la demande croissante de ressources énergétiques. En 2005, la capacité éolienne totale installée a atteint 1 264 MW, plaçant la Chine au 8^{ème} rang mondial.



La Commission Nationale pour la Planification (NDRC) a adopté un programme ambitieux de développement du secteur éolien, avec un objectif de capacité installée à 5 000 MW en 2010 et 30 000 MW en 2020. Alors que la plupart des parcs éoliens se situent dans les provinces de Mongolie Intérieure et du Hebei, la région montagneuse du Yunnan présente des phénomènes climatologiques intéressants avec de forts courants d'air, propices à l'implantation de parcs éoliens.

Finalité et objectifs : Le projet qui sera la première unité éolienne dans la zone sud-ouest de la Chine permettra d'assurer un complément à l'hydroélectricité pendant la saison sèche et également de répondre ainsi à l'augmentation de la demande d'électricité dans la ville de Dali d'ici 2010. En prenant comme base de comparaison une centrale thermique au charbon, la réalisation de ce projet pourra limiter les émissions de CO₂ d'environ 50 000 tonnes par an.



Contenu du projet : Le projet consiste à construire :

- un parc éolien d'une puissance de 30,75 MW avec 41 aérogénérateurs de 750 kW (le productible annuel intégré au réseau sera de 68 942 MWh) ;
- un poste de transformation de 110 kV.

Financement : L'investissement total du projet est de 39 M€, dont 30 M€ financés sous forme de prêt auprès de l'AFD, le reste l'étant sur les fonds propres du promoteur.

La convention de crédit a été signée avec le Ministère des Finances chinois le 16 juin 2008, en présence de l'ambassadeur de France en Chine.

Principaux effets attendus :

En comparant avec une centrale thermique au charbon, la réalisation de ce projet pourra réduire, chaque année, la consommation de 24 000 tonnes de charbon et, partant, réduire les émissions de différents polluants gazeux : (i) CO₂ : 50 000 tonnes environ ; (ii) SO₂ : 390 tonnes ; et (iii) NO_x : 220 tonnes.



Ce projet est éligible au Mécanisme de Développement Propre. Il participe également à la valorisation de l'écotourisme dans la région en cherchant à promouvoir des synergies par le biais de coopération décentralisée franco-chinoise.

Les effets sociaux du projet sont réduits à l'impact positif de cette opération qui contribuera à verdir encore davantage l'image du Yunnan (et de Dali), province avec laquelle la France a des liens historiques privilégiés.

Compte tenu du fait qu'il s'agit du plus haut parc éolien de Chine et du 1^{er} installé dans le Yunnan, ce projet pilote servira de référence pour de futurs projets dans ce domaine.

Agence Française de développement

5 rue Roland Barthes
75598 Paris cedex 12
Tél : +33 1 53 44 31 31
Fax : +33 1 44 87 99 39
www.afd.fr



Agence AFD de Pékin

7th Floor, Block C, East Lake Villas
35, Dongzhimenwai Avenue, Dongcheng District
东城区东直门外大街 35 号东湖别墅 C701
100027 Beijing - CHINE
Tél : +86 10 84 51 12 00 / Fax : +86 10 84 51 13 00
www.afd-chine.org